

# POLICULTURES

Août 2012

LA LETTRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES.

Numéro 165

Les collectivités territoriales veulent plus de décentralisation, page 4 > Culture : 2% du budget des départements, page 4 > Mécénat, un dossier à rouvrir, page 5 > Visite de musées et monuments, une pratique répandue, page 6 > A Auch, le cirque s'installe, page 7 > Italie : Teatro a corte après l'orage, page 8 > Les expositions de la rentrée, page 9 > Provence-Alpes-Côte d'Azur : l'aide au livre va aux bibliothèques, page 10 > Un mois culturel en bref, page 11 > Note de lecture : la grande pitié des églises de France , page 12 >

## VACANCES

Vacances. Quelques semaines de répit pour ceux, moins nombreux que l'an dernier, qui peuvent partir. Et, à venir, une rentrée placée sous le signe des contraintes économiques. Avec en perspective un budget de restriction.

C'est une perspective difficile pour le monde culturel, largement dépendant de subventions. Qu'il dépende de subventions a une raison fondamentale : le marché ne peut satisfaire seul le besoin de culture. La subvention donne accès à des tarifs plus abordables, elle permet le risque, elle prépare l'avenir, elle entretient un patrimoine, elle aide la culture à être présente partout. Elle a eu, aussi, ses effets pervers sur lesquels il faudra bien réfléchir. La situation actuelle en donne l'occasion.

Cette même situation actuelle tend à faire de plus en plus justifier l'effort public pour la culture par des considérations économiques. Non seulement la culture apporterait un supplément d'âme, mais encore elle serait facteur d'enrichissement. Secteur économique à part entière, elle crée des emplois, elle participe au développement des territoires. Tout cela a sa part de vérité, mais vient par surcroît, et file entre les doigts si l'essentiel n'est pas assuré. L'essentiel, c'est que le capital culturel valorisé n'a de valeur que parce que ses valeurs sont autres. Il ne faudrait pas l'oublier.

Philippe Pujas

## TROIS CHANTIERS POUR LA CULTURE

Le Président de la République s'est rendu cette année au festival d'Avignon. Les visites présidentielles sont rares au Festival. Il faut remonter à François Mitterrand, qui s'y était rendu lui aussi dans la foulée de son élection.

Mais l'ambiance n'est pas la même. En 1981, dans un climat euphorique, le budget du ministère de la culture allait doubler. Aujourd'hui, le Président ne peut annoncer que la contrainte. Pour cette année, les meubles ont été sauvés, avant et pendant Avignon: dégel des crédits du spectacle vivant, retour à la TVA à 5,5% pour le spectacle vivant comme pour le livre, victoire sur Bercy à propos du mécénat. Mais pour 2013, changement de décor : le Président n'a pu que confirmer à Avignon que la culture serait soumise à la loi commune, et qu'elle ne figurerait pas dans les priorités budgétaires. On sait que les chiffres

avancés font état d'un recul des crédits de l'ordre de 7%.

Est-ce la satisfaction née de la victoire de la gauche, est-ce la conscience que dans des temps difficiles il faut faire preuve de retenue, est-ce le sentiment que beaucoup se joue en-dehors du budget ? toujours est-il que ceux qui Avignon viennent traditionnellement échanger sur les politiques publiques attendaient de l'État autre chose qu'une ligne budgétaire regonflée, qu'ils savaient bien hors de propos et de portée. On est bien loin, cette année, de la promesse faite un an plus tôt par Martine Aubry d'augmenter de 50% en cinq ans le budget de la culture. La promesse qui l'a emporté, c'est la reconstitution .../..

suite page deux



# TROIS CHANTIERS POUR LA CULTURE

**Création, éducation artistique, décentralisation : trois dossiers ouverts, qui devraient faire l'objet de projets de loi.**



## suite de la page une

../.. des effectifs de l'Éducation nationale, et chacun sait qu'il faudra faire avec.

Reste que les chantiers à ouvrir sont vastes. Le Président en a esquissé les grandes lignes: loi d'orientation sur la démocratisation et la création, engagement fort dans l'éducation artistique. La ministre de la culture et son entourage - en particulier son conseiller spécial Alain Van der Malière - en ont précisé les contours. Les partenaires commencent eux-mêmes à se déterminer. On peut donc commencer à y voir un peu plus clair sur ce qui nous attend à la rentrée et pendant les premières années du mandat de François Hollande.

Le premier chantier est la rénovation du ministère de la culture. Il existe une très forte attente de présence, c'est-à-dire de retour, de l'État. Les dix années qui viennent de s'écouler ont été marquées par un recul continu au profit de la logique de marché, dans un contexte de réforme des administrations. Nous avons, ici, beaucoup critiqué les conditions dans lesquelles s'était opérée la réforme du ministère de la culture, dans une perspective purement comptable, sans vision stratégique ni concertation. Le résultat est à la hauteur de la méthode, si l'on en croit Alain Van der Malière, qui parle d'un "héritage accablant, plus grave qu'on croyait". Ses mots sont durs: il dénonce l'affaiblissement du ministère au niveau central comme au niveau déconcentré,

juge que "le rôle de l'État a été totalement oublié", parle d'incompétence et d'improvisation. Il en conclut que "la première tâche est de requalifier l'État, lui redonner confiance".

## UN ÉTAT "REQUALIFIÉ"

Cette requalification de l'État, premier travail à accomplir, serait un préalable à l'ouverture des trois grands chantiers qui seront ceux de la ministre, et dont le Président de la République lui-même a parlé à Avignon : une loi d'orientation sur la création, l'éducation artistique, la décentralisation.

La loi d'orientation est une vieille demande, mise en avant en particulier par les représentants du spectacle vivant. Ce qui est envisagé va au-delà de celui-ci. Que sera le contenu de la loi ? à débattre, a indiqué Aurélie Filipetti à la traditionnelle rencontre avignonnaise du Parti socialiste sur la culture. La réflexion va s'engager à la rentrée ; les milieux professionnels, mais aussi les collectivités territoriales et les associations y participeront.

L'éducation artistique : la question fait consensus dans les milieux culturels, c'est la priorité des priorités. Elle devrait faire elle aussi l'objet d'une loi. On semble se concentrer, au ministère de la culture, sur l'éducation artistique à l'école et à l'université, dans un

## La mission Lescure

C'est le 18 juillet que Pierre Lescure a reçu officiellement du gouvernement la mission de conduire une mission de concertation "sur les contenus numériques et la politique culturelle à l'ère du numérique". L'ancien PDG de Canal+ devra dresser un état des lieux et avancer quelques pistes rapidement exploitables pour ce qui est appelé "acte II de l'exception culturelle". Le ministère de la culture avance pour échéance le printemps prochain.

Pierre Lescure est particulièrement attendu sur le devenir de la loi Hadopi, que le candidat

François Hollande avait contestée et promis de réviser.

C'est dans cet esprit que se situe Pierre Lescure, selon ses premières déclarations. L'ancien PDG de Canal+ déplore que Hadopi ait été conçue sans dialogue suffisant avec le monde d'internet et les usagers, et que seul le volet répression ait été développée. Pour lui, si "la suspension d'accès paraît contre nature", la réponse graduée doit être "affinée mais maintenue", et "il faut développer et sécuriser l'offre légale".



dialogue à établir avec le ministère de l'Éducation nationale. Certains, en particulier du côté de l'éducation populaire, se chargent de rappeler que l'éducation artistique se fait aussi en-dehors de l'école. Tout est à venir, après des années d'abandon.

#### DÉCENTRALISATION

Une loi enfin pour la décentralisation, dans laquelle la culture ne sera que l'un des volets. Cette réforme, promet-on au ministère, sera conduite en étroite concertation avec les collectivités territoriales. Il faudra, notamment, tenir compte des échecs passés, comme celui de la réforme des enseignements artistiques, décidée par le gouvernement Raffarin en 2004, et qui s'est enlisée. Mais surtout, promet Alain Van der Malière, "on fera une vraie décentralisation, fondée sur un partage à égalité avec les collectivités territoriales".

Un partage entre les collectivités territoriales et un État qui ces dernières années a pris du retard sur celles-ci, et a besoin avant toutes choses d'être "requalifié". Dans cette nouvelle étape de la décentralisation, ce ne serait pas nécessairement le transfert de nouvelles compétences qui serait en question. Les collectivités territoriales, du moins leurs associations représentatives, sont prêtes au dialogue (*lire page 4*). Un dialogue qui a déjà commencé au sein du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel. Il semble clair que le nouveau pouvoir prend les choses en mains avec un souci de l'aménagement culturel du territoire qu'on n'avait pas connu ces dernières années, et qui constitue une base de dialogue avec les élus locaux.

Voilà pour les trois lois consacrées aux trois

thèmes centraux. Mais d'autres dossiers s'imposent, a rappelé Aurélie Filipetti devant les militants socialistes, à commencer par le numérique et la défense de l'exception culturelle. Les deux sujets se rencontrant à l'échelle européenne, où la ministre de la culture dénonce en particulier des "offensives" sur la numérisation des œuvres "pour que ça retombe dans les pattes de sociétés privées à des fins commerciales". Elle défend une conception européenne de l'exception culturelle : il faut, dit-elle, "que cela devienne une valeur européenne".

Le climat d'Avignon préfigure-t-il celui de la rentrée ? Non, sans doute, mais il donne quelques

indications. La politique culturelle du gouvernement, telle qu'elle se dessine, recueille un large consensus. Il y avait même comme une résignation à voir la rigueur se profiler à l'horizon, c'est-à-dire au-delà du cadeau au spectacle vivant qu'a été le "dégel" budgétaire 2012. Peut-être à cause de l'impression largement ressentie qu'en dépit des contraintes, l'État, si absent ces dernières années, est de retour. Qu'en sera-t-il à l'automne, avec sous les yeux le projet de budget 2013 ?

## FRANCOPHONIE : TROIS PRIORITÉS POUR UNE POLITIQUE

C'est à Durban (Afrique du sud) que s'est tenu cette année, du 22 au 25 juillet, le congrès de la Fédération internationale des professeurs de français. C'est la première fois que ce congrès, qui en était à sa treizième édition, se tenait en Afrique. Le choix de Durban, ville anglophone, paraît paradoxal, mais les organisateurs locaux du congrès soulignent que le pays compte une importante minorité francophone, due plus particulièrement à l'afflux de réfugiés. Dans l'enseignement, le français a en revanche reculé.

Le congrès a été pour la ministre déléguée à la francophonie, Yamina Benguigui, l'occasion de préciser les priorités de la politique du gouvernement :

- "consolider d'abord la famille francophone, en agissant dans la trentaine d'États où le français est soit une langue officielle et d'enseignement, soit une langue seconde indispensable à la vie

économique et sociale". Deux régions "feront l'objet d'une attention privilégiée" : l'Afrique subsaharienne et le monde arabe.

- renforcer l'apprentissage du français (qui est déjà, avec 116 millions d'apprenants, la deuxième langue la plus apprise dans le monde après l'anglais)

- "promouvoir le français comme langue économique et des échanges internationaux". La ministre déléguée souhaite en particulier que les grands groupes français se dotent de "protocoles linguistiques" "par lesquels ils s'engagent à former au français leurs employés et à utiliser notre langue dans leurs activités."

900 000 professeurs enseignent le français dans le monde.

# LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES VEULENT PLUS DE DÉCENTRALISATION

**Les grandes associations d'élus ont renouvelé à Avignon leur engagement pour la culture, en revendiquant plus de responsabilités**

Il y a deux ans, dix associations d'élus signaient à Avignon une "Déclaration", dans un contexte de combat pour le maintien de la clause de compétence générale. "Combat gagné", se réjouit le président de la FNCC, Philippe Laurent, alors que, deux ans plus tard, le 16 juillet dernier, ils se retrouvent à Avignon pour signer de nouveaux engagements, rejoints par "Ville et Banlieue". Il ne s'agit plus aujourd'hui de combat mais de débat, avance Philippe Laurent, pour qui l'une des questions en débat aujourd'hui est la **décentralisation**. Une décentralisation à faire progresser avec un État qui "a toujours un rôle essentiel à jouer".

De ce point de vue, le document signé le 16 juillet est net : il revendique "un approfondissement de la décentralisation". "Nous voulons assumer totalement nos responsabilités", proclame Claudy Lebreton, président de l'Assemblée des Départements

de France.

Dans leur nouveau document, les associations "affirment leur ambition commune de co-élaborer leurs politiques culturelles, entre elles et avec un ministère de la culture doté de moyens à la hauteur de son rôle régalién".

## APPROFONDISSEMENT

Pour les associations signataires, "un approfondissement de la décentralisation culturelle efficace et rigoureux s'avère nécessaire dans le cadre du rétablissement de la clause de compétence générale, qui procède de la légitimité politique plénière de chaque niveau de collectivité territoriale".

Les signataires "s'engagent dès ce jour dans plusieurs chantiers prioritaires" :

- "dynamiser et valoriser le dense tissu des équipements culturels"
- "accompagner les processus de concertation territoriale entre les

collectivités, l'État et la société civile"

- "porter une attention renouvelée aux pratiques en amateur"

- "remettre en chantier, sous l'égide des ministères de l'Éducation nationale et de la Culture, une indispensable éducation artistique et culturelle à l'école"

- mettre en œuvre des déclinaisons territoriales du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel".

*Les onze signataires : FNCC, Assemblée des Départements de France, Association des Maires de France, Association des Régions de France, Maires des Grandes Villes, Assemblée des Communautés de France, Fédération des Villes Moyennes, Petites Villes de France, Association des Maires Ruraux de France, Communautés urbaines de France, Ville et Banlieue.*

## CULTURE : 2% DU BUDGET DES DÉPARTEMENTS

Les départements ont consacré, de 2009 et 2011, un peu moins de 2% de leur budget à la culture. C'est ce qu'indique une étude réalisée pour l'Assemblée des Départements de France à laquelle 88 départements ont répondu. Entre le début et la fin de la période, les dépenses ont légèrement augmenté en francs courants (+ 0,4%) mais baissé en francs constants (- 1,7%). Et elles ont représenté 1,68% du budget des départements en 2011, contre 1,73% en 2009. Sur la moyenne des trois années, l'effort des départements représente une dépense de 21,4 euros par habitant. Les deux tiers des dépenses des

départements pour la culture vont au fonctionnement, dont plus de la moitié sous forme de subventions à d'autres collectivités publiques ou des organismes privés. Pour l'investissement, la part des subventions est de 40%.

L'étude relève que "les conseils généraux interviennent en premier lieu pour soutenir et promouvoir l'expression artistique et l'action culturelle des formations permanentes (orchestre, chorale), des cinémas et théâtre" (42,6% du total). Suivent les dépenses pour le patrimoine (22,4%) et les musées et galeries d'expositions (13,9%). Les compétences

obligatoires ( bibliothèques, archives) ne représentent que 21% du total des dépenses culturelles des conseils généraux.

L'effort pour la culture est très inégal selon les départements : la fourchette va de 0,39% à 4,84%. Champion de l'intervention culturelle : la Creuse, avec des dépenses de 65 euros par habitant. À l'opposé, la Meurthe-et-Moselle et la Haute-Corse, six départements sur les 88 ayant des dépenses culturelles par habitant inférieures à 10 euros.

**ADF. Les dépenses culturelles départementales**  
[www.departement.org](http://www.departement.org)

# MÉCÉNAT : UN DOSSIER À ROUVRIR

**La menace qui pesait sur la fiscalité du mécénat a été provisoirement écartée. Mais on ne pourra pas faire l'économie d'un débat.**

A peine installée rue de Valois, Aurélie Filipetti a eu à affronter une offensive de Bercy contre le mécénat, histoire peut-être de rappeler que les alternances n'empêchent pas le ministère des finances de lancer des coups de boutoir contre ce qu'il juge être des privilèges de la culture. L'offensive a été contrée pour le budget rectificatif, mais nul doute que la question se posera de nouveau quand il s'agira de mettre sur pied le budget 2013. Il faudra bien, alors, s'interroger sur les avantages et inconvénients du mécénat à la française, qui bénéficie depuis 2003 (sous l'impulsion de Jean-Jacques Aillagon) d'un statut fiscal annoncé fièrement comme le plus favorable du monde.

Alors que circulait une pétition en

faveur des dispositions existantes lancée par ADMICAL, l'un des observateurs les plus indépendants de la politique muséale, Jean-Michel Tobelem, signait avec Sylvère Piquet un communiqué affirmant que "pour être sauvé, le mécénat doit faire la preuve de son utilité".

## GRANDES ENTREPRISES ET PME

Les deux auteurs relèvent notamment que "les très grandes institutions culturelles françaises drainent une part importante des dépenses du mécénat culturel des entreprises", et que "il est peu probable qu'il en soit autrement si les aides fiscales devenaient un peu moins favorables à l'avenir". Ce que laissent entendre par ailleurs les enquêtes menées par

ADMICAL.

C'est aux PME que s'était intéressée la FNCC réagissant aux projets de Bercy. Constatant la part croissante de celles-ci dans les dépenses de mécénat, la fédération d'élus à la culture demande, à contre-courant, de nouvelles facilités fiscales pour les PME (supprimer le plafond de 0,5% du chiffre d'affaires ou créer une zone de franchise) qui contribuent à l'animation locale. Les PME, indique la dernière enquête d'ADMICAL, représentent 93% des entreprises mécènes. Après une période difficile, le mécénat culturel avait retrouvé des couleurs l'an dernier, totalisant environ 500 millions d'euros, soit le quart des dépenses de mécénat, qui se porte principalement vers les actions sociales (43 %) et le sport (39%).

## YVON LAMBERT, GÉNÉREUX DONATEUR...

L'une des étapes de la visite du Président de la République à Avignon a été la Collection Lambert. Le passage du chef de l'État est un signe de remerciement après la donation faite à l'État par le célèbre galeriste. Ce n'est pas moins de 556 œuvres qu'Yvon Lambert a données, pour un total estimé par Christie's à près de 100 millions d'euros, estimation avalisée par le ministère de la culture mais qui a évidemment plus de sens pour le présent que pour le futur.

La convention avec l'État et la ville d'Avignon prévoit que cette donation sera en dépôt permanent à Avignon, où elle sera présentée dans ses locaux actuels, agrandis aux frais publics de l'école des beaux-arts voisine, laquelle doit être déplacée. Coût annoncé de l'opération pour l'État : huit

millions d'euros, les collectivités locales prenant en charge de leur côté la réinstallation de l'école des



Jean-Michel Basquiat

beaux-arts. La surface du musée pourra ainsi doubler. L'espace agrandi doit ouvrir en 2015. Les étudiants des beaux-arts protestent

contre les conditions précaires dans lesquelles ils vont passer les prochaines années.

A l'occasion de la donation, une partie de la collection est présentée. Un choix qui fait la part belle à l'art américain - reflétant la domination de cet art sur le marché mondial au cours de ce dernier demi-siècle -, avec Cy Twombly, Nan Godwin, Douglas Gordon, Lawrence Wiener, Basquiat. L'Europe est représentée dans l'actuelle exposition par des Français attendus (Claude Lévêque, Boltanski, Lavier), mais aussi par Barcelo et Anselm Kiefer. Fidèle reflet du marché, la collection présente ainsi un intérêt historique incontestable. Elle aidera à juger une époque.

**Les chefs-d'œuvre de la donation Yvon Lambert jusqu'au 11 novembre**  
[www.collectionlambert.com](http://www.collectionlambert.com)

## RENDEZ-VOUS

### FORUM D'AVIGNON

La rencontre annuelle sur les relations économie/culture aura pour thème cette année "les raisons d'espérer".

Le forum en est à cinquième édition. L'an dernier, disent ses organisateurs, il avait réuni "60 artistes, 100 étudiants d'universités internationales, 300 décideurs du secteur public et privé". Le Forum est présidé par Nicolas Seydoux, président de Gaumont

**15 au 17 novembre Avignon**  
[www.forum-avignon.org](http://www.forum-avignon.org)

### ASSISES DE L'AUDIOVISUEL

Dues à l'initiative de la SCAM (société des auteurs multimedia), ces Assises veulent proposer un état des lieux, dans la perspective d'une nouvelle loi sur l'audiovisuel et de "l'acte deux" de l'exception culturelle.

**24 septembre**  
**Paris Forum des images**  
[www.scam.fr](http://www.scam.fr)

### FÊTE DE LA GASTRONOMIE

La Fête de la Gastronomie continue. La nouvelle ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme, Sylvia Pinel, a confirmé son intérêt pour cette manifestation qui, cette année, débordera le cadre hexagonal pour se dérouler aussi à New-York et Mexico.

La Fête de la Gastronomie a lieu cette année le 22 septembre. Le Comité de pilotage, qui comprend des professionnels du secteur, se réunira quelques jours plus tôt, le 4 septembre, et aura notamment pour ordre du jour de "définir les grandes orientations des prochaines fêtes".

# VISITES DE MUSÉES ET MONUMENTS UNE PRATIQUE RÉPANDUE

## RENDEZ-VOUS

### PATRIMOINE ET TERRITOIRES

"Patrimoine et territoires : quels enjeux ?" C'est la question posée pour deux journées d'études organisées par l'École nationale des Chartes et le CNFPT (pôle culture de l'INSET de Nancy). Derrière cette question centrale, beaucoup d'autres : "Comment concilier ambition culturelle, attraction touristique, retombées économiques, service aux populations locales ? Quels sont les principaux vecteurs de changement dans le contexte économique et social actuel ? Quelles sont les attentes respectives des élus, des professionnels du patrimoine, des associations et des populations ? La formation des professionnels est-elle adaptée aux objectifs des politiques territoriales ?"

**6 et 7 septembre Nancy**  
**Rens., inscriptions :**  
[www.evenements.cnfpt.fr/patrimoineetterritaires/](http://www.evenements.cnfpt.fr/patrimoineetterritaires/)

### CROATIE EN FRANCE

*Croatie la voici* est le titre du festival croate en France qui va se dérouler de septembre à décembre, en prélude à l'entrée de la Croatie dans l'Union européenne en 2013. 60 événements, à commencer par "L'œil de Peter Knapp sur la photographie croate", présentation de neuf photographes croates.

**11 octobre au 17 novembre**  
**Paris Cité internationale des arts**  
[www.croatielavoici.com](http://www.croatielavoici.com)  
**Organisation pour la France :**  
**Institut français**

## Les Français fréquentent beaucoup les monuments et les villes historiques, et s'intéressent aussi aux musées. Un obstacle : les tarifs pratiqués

Les Français fréquentent en nombre les monuments, les musées et les villes historiques ; le prix constitue un frein important à la fréquentation. Tels sont les enseignements d'une enquête du CREDOC, précieuse alors que la démocratisation de la culture redevient prioritaire.

Première donnée : dans l'année 2011, six personnes sur dix ont visité un monument, une ville ou un pays d'art et d'histoire. Plus précisément.

Dès lors, commente le CREDOC, "L'importance de cette proportion change le regard habituellement porté par les sociologues sur les pratiques culturelles, souvent perçues comme réservées à une élite, disposant d'un capital culturel et économique important". Le jugement peut s'appuyer sur la composition sociale des visiteurs. Seule, en effet, la visite des musées de beaux-arts se révèle "clivante" en 2011 : 54% des titulaires d'un diplôme égal ou supérieur à la licence ont visité l'un de ces musées, qui n'ont été fréquentés que par 8% des non-diplômés.



Mais "Lorsqu'on additionne tous les types de visites patrimoniales, 57% des employés, 44% des ouvriers, 44% des bas revenus (moins de 1200 euros par mois et par personne) et 42% des non-diplômés se classent dans la catégorie des visiteurs".

Le prix apparaît, dans ce contexte, un obstacle important à la visite : il a fait renoncer une personne sur quatre. Et, bien entendu, "les employés, les classes moyennes inférieures et les bas revenus sont plus souvent freinés par les prix. Le CREDOC estime, à partir de ces données : "C'est en fait le public «

occasionnel » qui semble le plus sensible au prix. Diminuer les prix d'entrée des établissements patrimoniaux ne permettrait vraisemblablement pas d'y faire venir les publics les plus éloignés, cela inclinerait sans doute les habitués à venir plus souvent, mais cela pourrait aussi permettre d'élargir le cercle des visiteurs à un public plus hésitant".

*La visite des musées, des expositions et des monuments, étude pour la Direction générale des patrimoines du ministère de la culture.*

[www.credoc.fr/pdf/Rapp/R281.pdf](http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R281.pdf)

## DES VISITES QUI RENDENT HEUREUX

Quelques autres données de l'enquête :

- Le taux de fréquentation des équipements patrimoniaux est largement lié au niveau de diplôme, mais les diplômés, comme on peut s'y attendre, sont aussi les pratiquants les plus assidus des autres équipements culturels, mais aussi sportifs.

- 57% des visites se font en-dehors de la région de résidence des visiteurs

- seules 8% des personnes interrogées se sont dites insatisfaites de leur visite

- les conditions de la gratuité d'accès aux monuments nationaux sont mal connues

- "à âge égal, profession

comparable, niveau de revenu similaire et diplôme équivalent, les personnes qui ont visité un musée, une exposition ou un monument au cours de l'année passée ont près de 60% de chances supplémentaires de se dire « très souvent » heureuses » que les non-visiteurs".

# À AUCH, LE CIRQUE S'INSTALLE

**La ville s'apprête à inaugurer les nouveaux équipements de son pôle cirque, qui renforce son rayonnement dans cet art d'implantation ancienne**

Pour ses vingt-cinq ans, le festival du cirque actuel d'Auch (CIRCa) s'offre un beau cadeau : les équipements tout neufs du CIRC, Centre d'innovation et de recherche circassion, ouvert en août. Le CIRC, installé sur une ancienne friche militaire, comprend un lieu de création, les Écuries, et un chapiteau de conception originale (charpente en bois sans mats intérieurs, double toile isolante).

"On a des artistes en résidence depuis vingt ans. Mais nous avons toujours été dans des équipements dont nous étions des utilisateurs ponctuels", relève Marc Fouilland, directeur de CIRCa. Changement désormais de taille et de conditions de travail. C'est une quinzaine de compagnies qui pourront être accueillies tous les ans et, se réjouit Marc Fouilland, "on va permettre à des équipes importantes,

avec ou sans chapiteau, de s'installer plusieurs semaines". Une offre qu'Auch sera le seul lieu de France à proposer.

Le cirque est arrivé à Auch il y a trente-sept ans, avec la création d'une école de cirque. Le festival laisse, aujourd'hui encore, une place importante à la prestation des écoles. A la rentrée prochaine, le lycée Le Garros ouvre un enseignement en "art du cirque"

Le CIRC représente un investissement de six millions d'euros, financé par la Région Midi-Pyrénées (36%, au titre de Grand projet de Pays), la Ville d'Auch (30%), le Département du Gers (21%) et l'État (13%, au titre de Pôle d'excellence rurale). C'est l'État, dix ans après la création du festival, soit en 1997, qui a lancé l'idée du CIRC. Si sa participation au

financement du projet est donc la moins importante des quatre partenaires, son rôle d'entraînement a donc été essentiel. Le maire d'Auch a lui aussi joué un rôle décisif, par sa volonté de faire du CIRC un projet structurant sur la friche, volonté exprimée par un engagement financier important pour une ville de 23 000 habitants.

Le CIRC sera ouvert avec la dernière production de Zingaro, *Calacas* : treize représentations du 24 août au 9 septembre.

Le 25<sup>ème</sup> festival CIRCa aura lieu du 26 octobre au 4 novembre. La fréquentation du festival a fortement augmenté ces dix dernières années, passant de 9000 entrées en 2002 à 30 000 en 2011.

[www.circa.auch.fr](http://www.circa.auch.fr)  
[info@circa.auch.fr](mailto:info@circa.auch.fr)



**Territoires de Cirque**, association qui regroupe une trentaine de lieux de création et de diffusion du cirque contemporain, a organisé l'an dernier une série de rencontres de réflexion, "Cirque en campagne". De ces moments est né un document qui rassemble "10 propositions pour une nouvelle politique du cirque en France". La première de ces propositions est de "inventer un nouvel équilibre des moyens entre formation et moyens de production". *Territoires de Cirque* constate que de nombreux artistes sortent chaque année des écoles supérieures françaises, mais que "la stagnation des moyens de production ne permet pas d'accompagner décemment leur entrée dans la vie professionnelle".

La deuxième proposition est de "conforter les parcours professionnels des compagnies", notamment par le conventionnement DRAC de davantage de compagnies de cirque.

Parmi les autres propositions, celle de "renforcer le maillage territorial" en créant un pôle cirque par région, soit en doublant le réseau actuel qui ne couvre que la moitié des régions.

[www.territoiresdecirque.com](http://www.territoiresdecirque.com)

## RENDEZ-VOUS

### CIRQUE À NEXON



Nexon, pôle cirque du Limousin, fête lui aussi cette année les 25 ans de son festival "La route du cirque". Avec "des artistes incontournables ou en passe de le devenir".

**10 au 18 août**  
**Nexon Haute-Vienne**  
[www.cirquenexon.com](http://www.cirquenexon.com)

### RUE ET CIRQUE À CERGY

Trois jours, "une quarantaine de compagnies de théâtre, cirque, marionnettes, danse et musique venues de tout le pays" : ainsi se présente le festival "Cergy Soit", qui en est à sa 15<sup>ème</sup> édition. Parmi les compagnies invitées, *Transe Express*, *Kumulus* et *Cirque Ici*.

**14, 15 et 16 septembre**  
**Cergy-Pontoise (Val d'Oise)**  
[www.ville-cergy.fr/cergysoit](http://www.ville-cergy.fr/cergysoit)

### 10 ANS DE FITA

Le festival de théâtre-action de Grenoble (FITA) célèbre cette année, avec sa 6<sup>ème</sup> édition, son 10<sup>ème</sup> anniversaire.

**13 novembre au 2 décembre**  
[www.opheliatheatre.fr](http://www.opheliatheatre.fr)

# ITALIE : *TEATRO A CORTE* APRÈS L'ORAGE

## RENDEZ-VOUS

### BANLIEUES D'EUROPE

Les 19èmes rencontres du réseau *Banlieues d'Europe* auront pour thème "le rôle de la culture face à la montée des nationalismes en Europe". Comme d'habitude, le thème sera traité à partir du repérage de pratiques jugées innovantes.

**21 au 23 novembre Turin**  
Tél. : 33 (0)4 72 60 97 80  
[www.banlieues-europe.com](http://www.banlieues-europe.com)

### LES ESPAGNES À DOUARNENEZ

Les autonomes espagnoles seront à l'honneur au 35ème festival de cinéma de Douarnenez. Avec leurs films, mais aussi leur littérature. Par exemple : un hommage à la grande romancière catalane du XXè siècle, Merce Rodoreda. Et de grands débats, et des musiques. Au programme, à côté de ce "focus" : les premières rencontres "Lesbienne, Gay, Bisexuel-le, Transsexuel-le, Transgenre, Queer



et Intersexué-e" et, comme d'habitude, le cinéma breton.

**17 au 25 août**  
[www.festival-douarnenez.com](http://www.festival-douarnenez.com)

## Le festival piémontais a traversé l'orage des années Berlusconi, et s'adapte à la situation économique

La douzième édition du festival *Teatro a corte* vient de se dérouler du 6 au 22 juillet à Turin et dans plusieurs châteaux du Piémont. Très tourné vers l'Europe, le festival mettait cette année à l'honneur la création britannique.

Créé en 2007 sous sa forme actuelle, le festival prend la suite d'un festival européen, qui lui a laissé l'Europe en héritage, porté par le fondateur des deux, Beppe Navello, qui dirige à Turin le théâtre Astra.

En 2007, la nouvelle formule prend son départ sous de bons auspices. Les idées sont là, le réseau, constitué par Beppe Navello aussi, et l'argent arrive. Beppe Navello a "vendu" à l'État, alors représenté par le gouvernement de Romano Prodi, l'idée d'un festival prenant pour cadre - et mettant en valeur - les demeures royales de la Maison de Savoie. L'État, qui envisage lui-même une grande politique de festivals, apporte un million d'euros, si la Région Piémont en fait autant. La Région Piémont, qui voit les avantages du projet pour la promotion de son tourisme, suit. Et voilà comment, pendant deux ans, *Teatro a corte* bénéficie d'un budget de deux millions d'euros qui lui permettent de grands spectacles, des résidences et des créations in situ.

Après deux ans de bonheur, le tableau change. Le retour au pouvoir de Berlusconi a pour le festival des conséquences lourdes. La convention triennale est dénoncée. Après négociations, l'État, après avoir annoncé l'annulation pure et simple de sa subvention, la ramène de un million à 250 000 euros. La Région,



*Il Minautoro Teatro La Ribalta le 5 juillet à Turin*

qui reste fidèle, descend cependant la sienne à 750 000 euros. Voilà comment, d'un coup, le budget du festival est diminué de moitié.

### GARANTIR LA QUALITÉ

Depuis, la situation reste tendue. Et le festival a dû s'adapter à la situation, en refusant d'augmenter ses tarifs : "ce n'était pas le moment de perdre du public", explique Beppe Navello. La durée du festival a été réduite. Les grands événements de rue qui marquaient l'inauguration ont disparu. Il y a beaucoup de petites formes dans la programmation. "Mais on s'est efforcé de garantir la qualité", assure le directeur du festival. La qualité, ce sont, sur des petites formes, des valeurs sûres comme Jérôme Bel, ce sont aussi des prises de risques auxquelles le public adhère puisque le festival continue

d'attirer 50 000 personnes.

L'avenir ? Beppe Navello le voit "avec préoccupation mais avec un relatif optimisme". C'est que, constate-t-il, nous avons connu des années "tellement barbares", des années où les artistes ont été "insultés de manière violente sans vraie réaction de l'opinion publique". Le mieux ne se retrouve pas dans le budget, mais le climat n'est plus le même.

Et puis, en s'installant, le festival fait peu à peu la démonstration, avec le principe qui est le sien, de ce qu'il peut amener à Turin et au Piémont pour toucher certains publics et certains touristes en Europe.

L'édition 2013 se prépare. Le pays à l'honneur sera les Pays-Bas, avec pour prétexte le 300ème anniversaire du Traité d'Utrecht, qui consolidait les États de Savoie.



# LES EXPOSITIONS DE LA RENTRÉE

## Rapide tour d'horizon de quelques-uns des rendez-vous majeurs de l'automne dans les musées et les galeries d'expositions

La vedette de la rentrée, c'est Edward Hopper (*ci-contre*). Ce symbole des États-Unis fait l'objet d'une exposition majeure au Grand-Palais à Paris, qui évoquera notamment ses années parisiennes et les influences qu'il a subies alors (10 octobre au 28 janvier).

Le Grand-Palais accueillera aussi, du 26 septembre au 14 janvier, une exposition thématique,

*Bohèmes*, qui s'appuie sur 180 œuvres, Degas, Van Gogh, Van Dongen... *La diseuse de bonne aventure* de Georges de la Tour quittera pour l'occasion le MET de New-York où elle réside.

Deux grandes dates pour le musée du Louvre : l'ouverture des nouveaux espaces du département des arts de l'Islam le 26 septembre, et celle du Louvre-Lens le 12 décembre. Mais au Louvre, aussi, les dernières années de Raphaël à Rome (11 octobre au 14 janvier) et Chypre du IV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle (28 octobre au 28 janvier)



Cogh, rêves de Japon, et l'artiste japonais qui l'aurait le plus influencé, Hiroshige (3 octobre au 17 mars).

Au Jeu de Paume, c'est le photographe mexicain Manuel Álvarez Bravo qui ouvrira la saison (16 octobre au 20 janvier), avec le Barcelonais Muntadas.

Au musée des beaux-arts de Bordeaux, du 8 novembre à fin février, hommage à

Au Centre Pompidou, deux rendez-vous très différents : Bertrand Lavier, avec une cinquantaine de pièces (26 septembre au 6 janvier), et Salvador Dali, avec plus de 200 œuvres (21 novembre au 25 mars)

Canaletto sera deux fois présent à Paris, une première fois tout seul au musée Maillol (du 19 septembre au 10 février), une deuxième fois avec Guardi à Jacquemart-André (14 septembre au 14 janvier).

Deux expositions en parallèle à la Pinacothèque de Paris : Van

l'abstraction lyrique avec six peintres : Olivier Debré, Jean le Moal, Alfred Manessier, André Marfaing, Gérard Schneider et Geer Van Velde.

Le musée de Flandre, à Cassel, explorera les rapports entre Marguerite Yourcenar et la peinture flamande (octobre à janvier).

Hors de France, une grande exposition Corot à Karlsruhe (Bade-Würtemberg). 180 tableaux, dessins et estampes (29 septembre au 6 janvier). En parallèle, une exposition pour le jeune public "Bonjour, Monsieur Corot".

## LES TRENTE ANS DES FRAC

Les Fonds régionaux d'art contemporain, créés par Jack Lang, célèbrent cette année leur trentième anniversaire. Ce sera l'occasion de dresser un état critique de ces institutions qui sont devenues tout autre chose que ce qui avait été imaginé. Les FRAC eux-mêmes se sont réunis pour organiser leur anniversaire. Ils annoncent trois grands

rendez-vous :

- du 5 septembre au 14 novembre, à Paris au Centre Pompidou, l'exposition «Nouvelles architectures – Fonds régionaux d'art contemporain», consacrée aux projets de FRAC dits "de nouvelle génération", architectures qui sortent de terre.

- à partir du printemps 2013 dans chaque région, un "créateur"

choisira dans les œuvres du FRAC et les présentera à sa manière - les 23 "propositions des artistes commissaires" seront réunies dans une capitale régionale, avant d'être présentées à l'étranger. En 30 ans, les FRAC ont, indiquent-ils, acquis plus de 26000 œuvres de 4200 artistes, dont 56% de Français.

## RENDEZ-VOUS

### ART-O-RAMA

Un salon marseillais (et international) d'art contemporain. Une vingtaine de galeries privées, institutionnels, et le soutien de la Région du Département et de la DRAC, aux côtés de mécènes. Un projet invité: celui du *Confort moderne* de Poitiers. Des concerts, des tables rondes, des performances.

**31 août au 16 septembre**  
**Marseille Friche Belle de Mai**  
[www.art-o-rama.fr](http://www.art-o-rama.fr)

### GRENOBLE : JOURNÉES ART CONTEMPORAIN

Une quinzaine de lieux d'art contemporain de l'agglomération grenobloise (dont le Magasin, Centre national) s'associent, pour, le temps d'un week-end, proposer entrées gratuites, ateliers, rencontres. La manifestation en est à sa cinquième édition.

**13 et 14 octobre**  
**Programme en septembre sur**  
[www.journees-art-contemporain.com](http://www.journees-art-contemporain.com)

### FESTIVAL DE GÉOGRAPHIE

C'est du paysage que parlera, pour sa 23<sup>e</sup> édition, le FIG, Festival international de géographie, sous l'intitulé générique : "Les facettes du paysage : nature, culture, économie". Le festival sera présidé par Mireille Delmas-Marty.

**11 au 14 octobre**  
**Saint-Dié-des-Vosges**  
[www.fig.saint-die-des-vosges.fr](http://www.fig.saint-die-des-vosges.fr)

# PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR : L'AIDE AU LIVRE VA AUX BIBLIOTHÈQUES

## RENDEZ-VOUS

### CULTURE DU VIN EN MÉDITERRANÉE

Un colloque international organisé par l'Université de Corte, avec notamment au programme "mythes et représentations" (les dieux du vin, représentations méditerranéennes de l'ivresse), pratiques et mutations, le vin et l'art.

**17 au 20 octobre Corte**  
**Contact : Christophe LUZI,**  
[luzi@unv-corse.fr](mailto:luzi@unv-corse.fr)

### RENCONTRES À L'OUEST

Troisième édition de ce rendez-vous autour d'équipes artistiques sélectionnées dans cinq régions de l'ouest dont les agences de spectacle vivant se sont groupées pour favoriser une diffusion élargie. Les cinq régions : Bretagne, Centre, Limousin, Pays de la Loire, Poitou-Charentes.

**22 et 23 octobre Limoges**  
[www.region-limousin.fr/Les-Rencontres-a-l-Ouest-2012](http://www.region-limousin.fr/Les-Rencontres-a-l-Ouest-2012)

### THEÂTRE ET HANDICAP

Dixième édition d'un "Festival européen théâtre et handicap", qui se donne pour objet de "promouvoir l'accès à la pratique artistique des personnes handicapées".

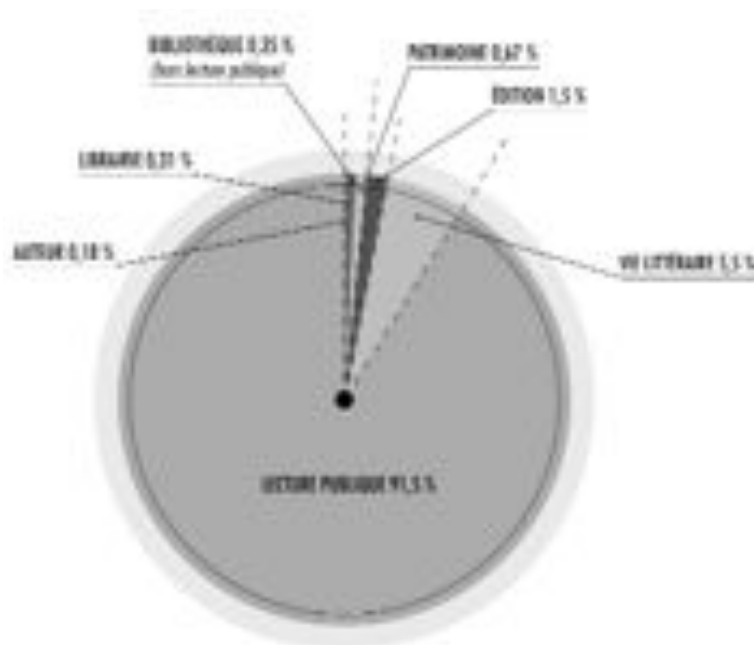
**28 septembre au 20 octobre**  
**Versailles et environs**  
**Org. : Orphée Association**  
[contact@orpheefestival.com](mailto:contact@orpheefestival.com)  
[www.orpheefestival.com](http://www.orpheefestival.com)

## Chaque niveau de collectivité publique a ses spécialités : les bibliothèques pour les communes, l'édition pour la Région, l'État pour les libraires

Le livre absorbait en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en 2008, 10% des financements publics de la culture, soit environ 100 millions d'euros.

C'est ce que révèle une enquête publiée par l'Agence régionale du livre, et réalisée auprès des diverses collectivités publiques, les villes de moins de 10 000 habitants ayant été exclues de l'enquête.

Le financement du livre est une action de proximité : il est surtout le fait des communes, qui y consacrent 19 euros par habitant, à comparer à 3,1 euro pour les EPCI (établissements publics de coopération inter communale), 2,8 euros pour les conseils généraux, 0,8 euros pour la Région et 0,5 euro pour l'État. Les communes apportent ainsi 67 des 100 millions dépensés, la Région quatre, et l'État deux. C'est évidemment le poids des bibliothèques qui explique la part des communes et des départements. La lecture publique mobilise à elle seule plus de 90 millions d'euros, soit plus de 90% des crédits. La part de la lecture publique atteint même 98% du total pour les villes et 96% pour les EPCI.



Le deuxième poste, le soutien à la vie littéraire, comprend principalement des manifestations (rencontres, lectures, fêtes du livre, etc.)

On constate la faible place des acteurs centraux de la chaîne du livre, auteurs, éditeurs, libraires. Le principal soutien des auteurs est l'État, lequel est par ailleurs le seul à aider directement les libraires. L'aide régionale aux auteurs ne concerne que les auteurs du secteur audiovisuel. Les éditeurs bénéficient principalement de

l'aide de la Région (53% du total des aides qu'ils reçoivent) et de l'État (32%).

L'étude a été réalisée par l'Agence régionale du livre à partir de données collectées par l'Arcade, Agence des arts du spectacle PACA.

**Les Financements publics du Livre en Provence-Alpes-Côte d'Azur - 2008 Téléchargeable sur le site [www.livre-paca.org](http://www.livre-paca.org)**

**L'Inrap organise, avec le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée et Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture, le colloque "Héritages arabo-islamiques en Europe méditerranéenne", qui se tiendra les 11, 12 et 13 septembre 2013.** "Il s'agit, indique l'INRAP, de mettre en lumière le legs de la civilisation arabo-islamique en Europe méditerranéenne, du haut Moyen Âge à l'époque contemporaine, grâce aux recherches en archéologie, en histoire et en anthropologie". L'INRAP lance, jusqu'au 11 octobre prochain, un appel à communications.  
[www.inrap.fr](http://www.inrap.fr)

# UN MOIS CULTUREL EN BREF

## 2 juillet

La ministre de la culture réunit le Conseil des Collectivités Territoriales pour le développement culturel et indique son intention de renforcer le rôle de cette instance.

## 8 juillet

Mort, à 99 ans, de la galeriste Denise René, grande spécialiste de l'art abstrait

## 11 juillet

Proposition de directive de la Commission européenne sur la gestion collective des droits d'auteur.

## 11 juillet

La ville de Port-Harcourt (Nigeria) est désignée par l'UNESCO capitale mondiale du livre 2014. Port-Harcourt succèdera à Erevan (2012) et Bangkok (2013)

## 12 juillet

Inauguration de la Saison de la

France en Afrique du Sud. La Saison comprend plus de 80 événements, principalement culturels. Elle s'est ouverte par une exposition qui montre notamment des œuvres de Renoir, Degas, Léger, Braque et Matisse.

## 17 juillet

Le ministère des affaires étrangères présente jusqu'à la mi-novembre,



sur les grilles du Quai d'Orsay, une exposition de photos réalisées dans le monde depuis 1982 par Frédéric La Mure, photographe officiel du Quai d'Orsay.

## 12 juillet

Alain de Pouzilhac, poussé vers la sortie, démissionne de la présidence de l'Audiovisuel extérieur de la France. Cette démission marque la volonté du nouveau gouvernement d'interrompre le processus de fusion entre les rédactions de RFI et de France 24.

## 12 juillet

Première réunion du conseil d'administration de Paris Musées, établissement public qui rassemble les 14 musées de la Ville de Paris. Jusqu'à la création de Paris Musées, votée par le Conseil de Paris le 20 juin, les musées étaient gérés en administration directe, et les expositions confiées à la société privée Paris Musées. Anne Hidalgo, première adjointe au maire de Paris, a été élue présidente du nouvel établissement public par le conseil d'administration.

## 15 juillet

Légère baisse de fréquentation pour les Francofolies à La Rochelle

## 17 juillet

Remise, dans une indignation très partagée, du prix "UNESCO-Guinée équatoriale pour les sciences de la vie". De nombreuses ONG s'indignent que l'UNESCO se soit associée à un régime dictatorial

## 18 juillet

La ministre de la culture annonce qu'elle a demandé au président du Centre national du livre de suspendre la réforme prévue des commissions et des dispositifs de soutien. Elle annonce une concertation sur cette question controversée.

## 20 juillet

Le Conseil constitutionnel valide

la loi sur la rémunération de la copie privée

## 25 juillet

Recevant Renaud Muselier, président du Haut Conseil de l'Institut du monde arabe, le ministre des Affaires étrangères lui "fait part de l'intention du gouvernement, à l'occasion du 25ème anniversaire de l'IMA qui sera célébré début novembre prochain, d'engager une nouvelle étape pour l'institution, notamment en renouvelant et en réorganisant sa gouvernance." Il demande à l'ancien député UMP de conserver ses fonctions jusqu'à cette date.

## 26 juillet

Visitant le musée des Augustins à Toulouse, la ministre de la culture affirme, selon l'AFP, que "il y aura un effort en faveur des musées de province en matière de circulation des oeuvres".

## LES DAMES DE TRIANON

L'histoire de Trianon est marquée par les présences féminines, du siècle de Louis XIV à Eugénie de Montijo. Ces présences féminines sont évoquées par des portraits tirés des collections de Versailles, et présentés au Grand Trianon. Ces portraits racontent l'Histoire, certains ont de grandes signatures (Vigée-Lebrun, Rigaud, Nattier, Winterhalter qui peint somptueusement Madame Adélaïde, sœur de Louis-Philippe), ils mettent des visages sur des noms connus. Voilà l'intérêt pour le visiteur. Pour le Domaine de Versailles, l'intérêt réside ailleurs. On s'y chagrine de voir les visiteurs se presser dans le Château et négliger les superbes Trianons. On espère donc les y attirer, et la politique d'expositions occupe dans cette perspective une place de choix.



Marie-Josèphe de Saxe, par Jean-Marc Nattier (détail)

**Les Dames de Trianon**  
Jusqu'au 14 octobre  
Commissariat Jérémie Benoît

### POLICULTURES

Directeur de la publication, rédacteur en chef :  
Philippe PUJAS

Ont contribué à ce numéro :  
Jacques Bertin Philippe Poirrier,  
Sophie Pujas

Conception graphique :  
Estève GILI  
esteve.gili@free.fr

### POLICULTURES

La lettre des politiques culturelles  
et artistiques  
est éditée par :

SPC SARL., 7, rue de l'Église  
60790 MONTHERLANT France.  
Tél : 33 (0) 3 44 08 66 80  
Courriel : policultures@wanadoo.fr  
www.policultures.fr

Vente par abonnement : 10 n°/an 119€

# LA GRANDE PITIÉ DES ÉGLISES DE FRANCE

## repères

**Plus de 300 000** : c'est le nombre de visiteurs de l'exposition que la Cinémathèque française a consacrée à Tim Burton, et qui s'achève le 5 août. C'est un record pour la Cinémathèque.

**L'activité est en hausse (12% de films en plus) mais le taux de délocalisation des tournages de films français s'accroît, à 35%** au premier semestre 2012 contre 23% au premier semestre 2011, constate la Ficam (Fédération des industries du Cinéma, de l'Audiovisuel et du Multimédia). Le taux de délocalisation atteint 69% pour les films d'un budget supérieur à 10 millions d'euros. Aggravation aussi de la situation des tournages de fictions pour la télévision, dans un contexte de baisse de la production.

**La Fondation du Patrimoine a attribué fin juin son 10 000<sup>e</sup> label** aux propriétaires du moulin et de l'usine hydraulique de Vitrai-sous-l'Aigle (Orne). Le premier label avait été attribué en 1999. Le label permet à ses bénéficiaires de recevoir une aide de l'État pour des travaux de restauration.

**1 600 000 touristes français ont fréquenté au premier semestre la Catalogne**, soit 8% de plus qu'au premier semestre 2011. Le semestre a été le meilleur depuis longtemps pour le tourisme catalan, avec une hausse générale de la fréquentation de 12% sur le premier semestre 2011. Le nord de la région a été affecté fin juillet par un très grave incendie, mais l'Agence catalane de tourisme espère que cette catastrophe, localisée et terminée, ne freinera pas la dynamique dans laquelle le tourisme est engagée.

**Maurice Barrès, La grande pitié des églises de France.**

**Texte introduit et établi par Michel Leymarie et Michela Passini, Paris-Lille, INHA-Presses universitaires du Septentrion, 2012. 239 pages. 25 Euros.**

*La grande pitié des églises de France*, publiée en février 1914 par Maurice Barrès est un texte souvent cité, et néanmoins assez mal connu. Ce texte hybride et original – fait de débats parlementaires, dialogues, lettres ouvertes, articles, méditations métaphysiques initialement publiés entre 1910 et 1914 –, est en réalité le journal d'une campagne réussie, qui a

largement contribué au vote de la loi de 1913 sur les monuments historiques, et la création, en juillet 1914, de la Caisse des monuments historiques. Il faut saluer le travail de Michel Leymarie et de Michela Passini, respectivement historien et historienne de l'art, qui proposent une nouvelle édition de ce texte militant et polémique. Une large introduction permet de bien comprendre ce qui conduit Maurice Barrès à se lancer dans un débat qui contribue à une nouvelle prise de conscience de la nécessité de protéger le patrimoine. Antidreyfusard, républicain nationaliste et traditionaliste, Maurice Barrès, dont la notoriété est grande, réagit aux lacunes de

la loi de Séparation de 1905 qui concernent l'entretien des édifices culturels. Il mène une active campagne afin de permettre la préservation des églises, de toutes les églises édifiées avant 1800, non pas au nom de valeurs religieuses ou esthétiques, mais au nom d'une identité nationale à transmettre. Cette conception d'un patrimoine vécu comme une émotion partagée s'oppose à celle alors défendue par les partisans de l'"art social", fondée sur la démocratisation de l'art et s'appuyant principalement sur le musée.

**Philippe Poirrier**

## L'INSTITUT néerlandais DE PARIS menacé

L'Institut néerlandais de Paris doit fermer. C'est ce qu'a décidé de fait le gouvernement des Pays-Bas, engagé dans une politique de rigueur comme les autres pays européens. Le gouvernement a fait savoir qu'il ne verserait plus sa subvention à partir de 2015, à la fin de la convention en cours. Le personnel a demandé au ministre des Affaires étrangères de suspendre sa décision, et déposé un recours contre une décision qu'il juge illégale. Il appuie sa demande sur le fait que l'actuel gouvernement, dirigé par le libéral Mark Rutte, n'est qu'en sursis. Mis en minorité par la défection du parti d'extrême-droite qui le soutenait sans participer au gouvernement (et qui a refusé

d'avaliser, au printemps dernier, la politique de rigueur jugée imposée par Bruxelles), ce gouvernement n'est en place que jusqu'aux élections législatives qui doivent intervenir en septembre. Le personnel de l'Institut demande au ministre des Affaires étrangères du gouvernement démissionnaire de remettre sa décision à l'ordre du jour "après les prochaines élections, lorsqu'un gouvernement disposant d'une majorité pourra soumettre sa résolution au parlement". Pour justifier sa décision, le ministre, Uri Rosenthal, évoquerait notamment un "manque de rentabilité". L'Institut néerlandais de Paris a été créé en 1957. Il assure le rayonnement de la culture

néerlandaise par des programmes artistiques largement reconnus et des cours de langue. C'est une fondation française reconnue d'utilité publique, subventionnée à raison de deux millions d'euros par an par le ministère néerlandais des affaires étrangères. L'Institut dispose en outre de 700 000 euros de ressources propres (billeterie, mécénat, etc.). Il est le seul dans cette configuration dans le monde, l'action culturelle étant ailleurs gérée directement par les ambassades.

Le personnel en appelle aux opinions publiques françaises et néerlandaises. Il fait signer une lettre à la Reine. (texte sur [www.institutneerlandais.com/actie](http://www.institutneerlandais.com/actie))

## Jean VILAR raconté...

Quel dommage que les successeurs de Vilar et les actuels patrons du Théâtre public n'aient pas eu ce petit livre sous la main, depuis quarante ans ! On aurait peut-être évité le dérapage généralisé du carriérisme et du nombrilisme des « Créateurs ». Bref. Jean Vilar est ici raconté (aux jeunes... et aux autres) en cent pages, simplement et avec respect, sur le ton de *il était une foi*. Audace, idéalisme, intégrité, humilité, amour du travail. Tout Vilar y est. **JB**

**Jean Vilar raconté aux jeunes... et aux autres**, Laurence Abel, Lansman éditeur, 13 e.